



Département du Val d'Oise

VILLE DE LA FRETTE SUR SEINE

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2023



Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240403-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

1)	Présentation générale du compte administratif.....	3
2)	Présentation de la section de fonctionnement.....	3
	<i>A – Dépenses de fonctionnement</i>	<i>4</i>
	<i>B – Recettes de fonctionnement</i>	<i>9</i>
3)	Présentation de la section d'investissement.....	13
	<i>A – Dépenses d'investissement.....</i>	<i>13</i>
	<i>B – Recettes d'investissement.....</i>	<i>15</i>
4)	Etat des reports de crédits	16
5)	Résultats 2023.....	17
6)	Affectation des résultats 2023	17
7)	Annexes – Editions budgétaires.....	18
	➤ <i>Exécution du budget – Résultats</i>	<i>19</i>
	➤ <i>Présentation générale du budget – vue d'ensemble.....</i>	<i>20</i>
	➤ <i>Présentation générale section de fonctionnement – Chapitres.....</i>	<i>21</i>
	➤ <i>Présentation générale section d'investissement – Chapitres.....</i>	<i>23</i>
	➤ <i>Section de fonctionnement – dépenses – Détail par article</i>	<i>25</i>
	➤ <i>Section de fonctionnement – recettes – Détail par article</i>	<i>28</i>
	➤ <i>Section d'investissement – dépenses – Détail par article</i>	<i>31</i>
	➤ <i>Section d'investissement – recettes – Détail par article</i>	<i>33</i>
8)	Annexe – bilan des acquisitions et cessions foncières 2023.....	35

1) PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-20343
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

L'approbation du Compte Administratif donne lieu à un vote global de la section de fonctionnement et de la section d'investissement et permet de faire le bilan budgétaire de l'exercice 2023.

Le budget primitif et les décisions modificatives constituent des prévisions et des autorisations de dépenses, ainsi que des prévisions de recettes. Le Compte Administratif représente la réalité des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice.

Les balances et tableaux comparatifs annexés au présent document donnent une vision précise des comptes de l'exercice 2023.

L'ensemble des dépenses et des recettes inscrites au Compte Administratif 2023 est conforme au Compte de Gestion tenu par le Receveur.

2) PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice (hors chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section), s'élèvent à 4 626 567,29 €. On constate une hausse des dépenses de 215 238,80 € soit **+ 4,88 % par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement 2022.**

L'exécution des dépenses a suivi le taux d'inflation qui s'établit à 4,9% en moyenne sur l'année 2023.

Les recettes réelles de fonctionnement enregistrées sur l'exercice 2023 s'élèvent à **5 902 347,12 €** (hors report du résultat 2022), soit une augmentation de 710 653,45 € par rapport à l'exercice 2022.

Le résultat de l'exercice 2023 en section de fonctionnement est excédentaire de 1 231 462,39 € (résultat reporté 2022 inclus).

A- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

L'exécution des dépenses de fonctionnement présente un bilan favorable par rapport aux prévisions budgétaires.

Analyse des dépenses de fonctionnement par chapitre :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellés des chapitres	BP+DM 2023	REALISE 2023	REALISE 2023 en %	REALISE 2022	Evolution en % Réalisé 2023/ Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	1 786 000	1 521 727,78	85,20%	1 343 674,61	13,25%
012	Charges de personnel	2 680 500	2 595 960,95	96,85%	2 512 995,92	3,30%
014	Atténuations de produits	5 000	0	0,00%	14 126,94	-100,00%
65	Autres charges de gestion courante	536 000	470 800,38	87,84%	509 830,91	-7,66%
66	Charges financières	39 000	32 949,62	84,49%	30 700,11	7,33%
67	Charges exceptionnelles	3 235	50,56	1,56%	0	NS
68	Provisions pour dépréciation	5 265	5 078	96,45%	0	NS
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		5 055 000	4 626 567,29	91,52%	4 411 328,49	4,88%
023	Virement à la section d'investissement	430 000				
042	Valeur comptable des immobilisations cédées		510 840		8 740	NS
042	Dotations aux amort. des Immos incorporelles et corporelles	270 000	268 146,25	99,31%	259 642,91	3,28%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 755 000	5 405 553,54	93,93%	4 679 711,40	15,51%

✓ Chapitre 011 « charges à caractère général » :

Les dépenses réalisées sur l'exercice 2023 s'élèvent à **1 521 727,78 €** ; elles représentent 32,89 % des dépenses réelles de fonctionnement. Celles-ci étaient de 1 343 674,61 € en 2022 soit une augmentation des dépenses de 178 053,17 €.

Comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires en 2023, le contexte économique, a eu un impact financier sur l'exécution du budget.

Les dépenses sur ce chapitre, ont été, de ce fait, impactées par l'inflation (augmentation des matières premières, du coût de l'énergie, du carburant...).

Accusé de réception en préfecture
095-219502573-20240403-D-2024-09-01
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Les principales variations des dépenses réalisées en 2023 en comparaison à 2022 concernent :

- Les frais de prestations de services (article 6042), qui s'élèvent à 247 633,14 €, soit une augmentation de 40 718 €. Cette hausse est liée principalement à la fourniture des repas au restaurant scolaire. Les raisons de cette augmentation sont doubles : il y a d'une part, la constatation de la hausse de la fréquentation des enfants accueillis (70 060 repas servis en 2023, contre 65 200 repas en 2022) et d'autre part la réactualisation annuelle des coûts des repas au restaurant scolaire. En effet, la facturation des repas et goûters prise en charge sur l'exercice s'élève à 226 345 € ; elle était de 197 210 € en 2022. A noter que suite à la relance d'une consultation pour le marché de restauration, la commune a changé de prestataire. Le titulaire du marché restauration est désormais la société API restauration depuis le 1er septembre 2023. Ce changement de prestataire n'a pas engendré d'augmentation des tarifs de restauration malgré une inflation importante ces dernières années des produits alimentaires.
De plus, en 2023, la Direction enfance jeunesse, a pu organiser deux mini séjours (coût de la prestation 10 000 €). Cette activité n'avait pas été proposée depuis 2020, conséquence de la crise sanitaire induite par le COVID. Il est à souligner que cette prestation est très appréciée des familles.
- L'énergie, l'électricité (article 60612) : + 95 830 €, par rapport au réalisé 2022. Le bilan financier du coût de l'énergie est moins catastrophique qu'envisagé en début d'année 2023. Si les consommations de gaz et d'électricité restent stables, l'augmentation constatée est due à l'inflation des tarifs appliqués en 2023 : les dépenses liées à la fourniture de gaz augmentent de 69 500 €, soit une facturation sur l'exercice de 150 830 €. Malgré une transition progressive de l'éclairage des bâtiments publics en LEDs, les charges d'électricité s'élèvent à 118 872 € sur l'exercice. Elles étaient de 92 225 € en 2022.
- Les dépenses de carburant (60622) s'élèvent à 20 517 € cette année, + 535 € par rapport à 2022. A noter que les frais de carburant pour le passeur d'un montant de 1 617 € enregistrés sur ce compte sont remboursés par le SIAAP.
- Les dépenses d'alimentation, essentiellement pour la restauration scolaire (achat de pain) et le centre de loisirs, (article 60623) s'élèvent à 9 080 € ; elles étaient de 21 280 € en 2022. Cette baisse est due à l'absence de facturation par le fournisseur de pain pour la période de mai à décembre 2023. La situation devrait se rétablir en 2024.
- Les dépenses de fournitures d'entretien (60631), augmentent de 2 540 €, soit un réalisé de 26 939,45 €.
- Les dépenses de fournitures de petits équipements (60632) augmentent de 5 865 €, avec un réalisé de 53 880 € sur l'exercice. Cette augmentation est directement liée à la hausse des matières premières. De plus, pour limiter les travaux auprès de prestataires, et ainsi générer des économies, certains travaux sont réalisés en régie par les agents du centre technique municipal.

- Les dépenses de fournitures administratives (6064) baissent de 3 670 €, soit un réalisé de 5 900 €. Malgré une forte hausse du papier, les achats de fournitures administratives ont été maîtrisés.
- Les dépenses d'achats de prestations de services (article 611) baissent de 51 000 €. Comme évoqué précédemment, les dépenses enregistrées en 2022 sur cet article ont été ventilées de façon différente en 2023. Ce n'est pas une diminution mais une modification d'imputation. En effet, on constate une augmentation de 29 500 € sur l'article 6156, frais de maintenance, ainsi qu'une augmentation de 31 950 € sur l'article 61521, les frais d'élagage étaient constatés au 611 sur les exercices précédents.
- L'article 61358, locations mobilières, présente un réalisé de 34 543,63 €, soit une augmentation de 22 500 €. À la suite d'un incident technique sur le système de gonflage de la bulle de tennis, il a été nécessaire de louer un groupe électrogène en remplacement du groupe de sécurité, et cela afin d'attendre la réparation du système existant.
- L'entretien des bâtiments communaux (article 615221), + 11 712 €, soit un réalisé de 66 825 €.
- L'entretien de la voirie (article 615231), + 17 165 €, soit un réalisé de 92 415 €.
- Les frais de transport collectif (article 6247), augmentent de 6 450 € et s'élèvent à 34 285 € ; ils étaient de 27 837 € en 2022. Les dépenses sont en hausse dans ce domaine pour deux raisons : la première tient à la reprise des activités scolaires et périscolaires suite au COVID, ainsi que les frais de transport pour les mini séjours (4 000 €). La seconde, à l'augmentation des prix proposés par les prestataires du fait de la hausse du coût des carburants.
- Le remboursement de frais à la Communauté d'Agglomération Val Parisis (Groupement à Fiscalité Propre de rattachement), article 62876, est constaté à 33 910 €, alors qu'il était de 26 000 € en 2022. Cet article enregistre les dépenses mutualisées conventionnées avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis, telles que la police mutualisée, la gestion des dépôts sauvages, le groupement de commandes, le système d'information géographique mis en place en 2017 (plans et base de données), ainsi que, les procédures concernant la salubrité des logements.

Comme lors de l'exercice précédent, une grande majorité des dépenses réalisées au chapitre 011, restent stables comme pour :

- l'achat de vêtements de travail (9 413 €),
- les cotisations assurances (126 687,65 €, dont 95 302,16 € pour l'assurance statutaire du personnel),
- la consommation d'eau (19 091,98 €),
- l'achat de combustibles (3 576 €),
- Les frais de nettoyage des locaux (54 648 €).

A noter que les frais d'affranchissements sont en légère diminution (-935 €), soit un réalisé de 6 380 €, et que les frais de télécommunication quant à eux restent stables.

✓ **Chapitre 012 « charges de personnel » :**

Les charges de personnel augmentent de 82 965 € en 2023, ce qui représente une variation de 3,30 % par rapport au réalisé de 2022. La revalorisation du point d'indice (+3,5%) à effet du 1er juillet 2022, passant sa valeur de 4,68 € à 4,85 €, et celle du 1^{er} juillet 2023 (+1,5%) passant de 4,85 € à 4,92 €, a représenté une charge supplémentaire de l'ordre de 59 500 € pour la collectivité (charges comprises).

De plus, le départ d'agents (mobilité ou disponibilité) a eu un impact sur les dépenses de ce chapitre. En effet, en fonction des grades des nouveaux agents recrutés et des délais de recrutement, des disparités sont constatées. Depuis 2021, la commune doit faire face à une pénurie de candidats sur les postes vacants.

A noter que, la direction enfance jeunesse a été fortement impactée par ce manque de candidat. La commune a eu recours à l'emploi de vacataires en plus grand nombre pour palier à ces absences et pour assurer la continuité du service public.

✓ **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » :**

Le réalisé de ce chapitre s'élève à 470 800 €. Ce chapitre concerne le versement des indemnités des élus à hauteur de 113 525 € (charges sociales incluses), les subventions aux associations pour un montant de 135 445 €, le versement de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour un montant de 43 000 €, ainsi que la contribution au Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour un montant de 78 524,79 €.

De plus, ce chapitre inclut également les dépenses liées à la modernisation du système informatique de la mairie : l'hébergement des données ne se fait plus en local mais est externalisé. Les frais d'abonnement et de transfert sont constatés à l'article 65811 (86 680 €).

✓ **Chapitre 66 « charges financières » :**

Les charges financières s'élèvent à 32 950 €. Les intérêts liés aux emprunts augmentent de 2 225 € par rapport à 2022. A noter que le taux moyen de l'encours s'élève à 1,68 %. Ce ratio demeure très en dessous des taux d'emprunt actuel.

✓ **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » :**

Ce chapitre enregistre les écritures de régularisation concernant l'article 673 - titres annulés sur les exercices antérieurs. Aucune écriture de régularisation n'a été enregistrée en 2023.

✓ **Chapitre 68 « Provisions pour risques et charges » :**

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2023, la commune a dû constater une provision (article 6817) pour les créances qui présentent un risque avéré de recouvrement. Au vu de l'état des restes à recouvrer en date du 1^{er} janvier 2023, les provisions ont été déterminées comme suit :

Exercices		Montant des créances à recouvrer	Taux de provision	Montant de la provision
N-4 et au-delà	2015 à 2019	3250	100%	3 250
N-3	2020	201	75%	151
N-2	2021	653	50%	327
N-1	2022	9006	15%	1 351
Total de la provision 2023				5 078

✓ **Chapitre 014 « Atténuation de produits » :**

Comme évoqué dans le rapport d'orientations budgétaires 2023, ce chapitre comptabilise notamment la pénalité versée au titre du déficit de logements sociaux sur la commune (article 55 de la loi SRU). Néanmoins, aucune prévision sur ce chapitre n'a été budgétée en 2023. En effet, des dépenses liées à la création de logements sociaux réalisées en 2021, sont constatées en déduction dans le calcul de la pénalité SRU 2023. La dépense envisagée est normalement de l'ordre de 80 000 €. Or, les dépenses réalisées par la commune au titre du versement de surcharges foncières ont été déduites à hauteur de 150 570 €. Bien évidemment, le solde en faveur de la commune, constaté en 2023, a été reporté en 2024.

Cette année encore, la Communauté d'Agglomération Val Parisis n'a pas été assujettie au prélèvement du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). A noter que ce prélèvement n'a pas été sollicité depuis 2019.

✓ **Chapitre 042 opérations d'ordre et de transfert entre sections :**

Ce chapitre comprend les charges d'amortissements pour un montant de 268 146,25 et les différentes opérations comptables relatives aux cessions, pour un montant de 510 840 €. La somme comptabilisée sur ce chapitre contribue au bon résultat de l'année et reste bien évidemment exceptionnelle.

B- RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240403-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté) s'élèvent à **5 902 347,12 €** en 2023. Elles étaient de **5 191 783,67 €** en 2022.

Analyse des recettes de fonctionnement par chapitre :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellés des chapitres	BP+DM 2023	REALISE 2023	REALISE 2023 en %	REALISE 2022	Evolution en % Réalisé 2023/ Réalisé 2022
013	Atténuations de charges	26 000	42 489,72	163,42%	32 316,80	31,48%
70	Produits des services	538 700	695 948,73	129,19%	518 320,86	34,27%
73	Impôts et taxes	287 000	291 894,00	101,71%	91 177	220,14%
731	Fiscalité locale	3 152 500	3 302 911,27	104,77%	3 042 686,12	8,55%
74	Dotations subventions et participations	879 500	931 544,17	105,92%	1 337 563,16	-30,36%
75	Produits de gestion courante	134 315	126 663,68	94,30%	160 899,71	-21,28%
76	Produits financiers	36,15	55,55	153,67%	30,30	83,33%
77	Produits exceptionnels	1 000	510 840,00	-	8 789,72	-
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		5 019 051,15	5 902 347,12	117,60%	5 191 783,67	13,69%
042	Immobilisations corporelles	8 000	6 719,96		7 907	-15,01%
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent exercice précédent)	727 948,85	727 948,85		679 595,80	7,11%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 755 000	6 637 015,93	115,33%	5 879 286,47	12,89%

L'analyse des recettes permet de constater certaines variations par rapport aux exercices précédents.

- ✓ **Chapitre 013 « Atténuation de charges »** : ce chapitre comprend d'une part, le remboursement par l'assurance des rémunérations du personnel absent sur de longues périodes, pour s'élève à 30 276 €, soit une baisse de 3 000 € par rapport à 2022. Cette baisse constatée est liée à la diminution du nombre de jours d'absences consécutifs enregistrés sur l'exercice, mais non à une diminution de l'absentéisme. En effet, il faut noter qu'une franchise de 15 jours s'applique à ces remboursements. Il enregistre d'autre part, une recette exceptionnelle liée à une régularisation des cotisations d'assurance statutaire pour un montant de 12 200 €.

- ✓ **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses »** : les produits des services augmentent de 177 500 € sur l'exercice, soit un réalisé de 695 950 €. Malgré une reprise de fréquentation en 2022, ces dernières années, le niveau des recettes liées à ces produits avait nettement baissé, directe conséquence de la crise sanitaire. Cette année, on constate une forte reprise des activités des services à la population.
- **Les recettes liées aux prestations scolaires et périscolaires** augmentent de 158 235 €, pour atteindre une exécution de 590 880 € (432 644 € réalisé en 2022), elles représentent 85 % des recettes enregistrées sur ce chapitre.
Cette forte augmentation s'explique par la hausse de la fréquentation des accueils périscolaires et scolaires, ainsi que la modification des tarifs des repas du restaurant scolaire à effet du 1^{er} janvier 2023.
La facturation liée aux prestations de repas augmente de 94 130 € (+ 5 000 repas servis en 2023), soit un réalisé de 366 018 €. Les produits des études passent de 18 645 € en 2022 à 23 660 € en 2023. Et enfin les redevances des accueils de loisirs s'élèvent à 201 200 € en 2023 (+ 59 000 €), dont 11 415 € pour la participation des familles aux mini séjours. A noter que cette augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs a également des répercussions sur les prestations versées par la Caisse d'Allocation Familiale.
 - **Les produits relatifs aux locations de salles** s'élèvent à 14 730 € ; ils étaient de 4 980 € en 2022.
 - **Les produits relatifs aux concessions du cimetière** s'élèvent à 13 030 € ; ils étaient de 11 890 € en 2022.
 - **Les redevances d'occupation du domaine public** restent stables par rapport à 2022, soit un réalisé de 20 955 €. Ces redevances concernent l'installation provisoire d'équipements sur le domaine public (benches, stationnement temporaire réservé, la signalétique commerciale, ainsi que l'installation de terrasses extérieures pour les restaurants).
- ✓ **Chapitre 73 « impôts et taxes »** : le réalisé s'élève à 291 894 €. Ce chapitre enregistre l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Val Parisis qui s'élève à 26 920 € (identique depuis 2019), ainsi que la dotation de solidarité communautaire (DSC). Au vu des nouvelles dispositions réglementaires, la répartition de la DSC est modifiée et doit tenir compte des critères de potentiel financier et de revenu par habitant. Selon la répartition retenue par la Communauté d'Agglomération Val Parisis, le versement de la DSC s'élève à 64 109 €, il était de 62 257 € en 2022.
D'autre part, ce chapitre enregistre désormais, le versement du fonds départemental des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), qui était constaté auparavant sur le chapitre 74. Ce dernier s'élève à 200 865 € en 2023. Cette recette dépend du nombre de transactions immobilières réalisées sur la commune.

- ✓ **Chapitre 731 « Fiscalité locale »** : le réalisé s'élève à 1 002 011,27 €. Le montant des contributions directes est de 3 164 022 €, dont 4 206 € de rôles supplémentaires, soit une augmentation de 228 980 € par rapport à 2022. Cette augmentation résulte de la revalorisation des bases locatives décidées par l'Etat en 2023 (+7,1%).

Les recettes relatives au versement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE), devenue la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) s'élèvent à 116 145 € en 2023. La gestion et le recouvrement de la TICFE sont transférés à la DGFIP à compter du 1er janvier 2023 pour la part communale.

Et enfin, la taxe sur les pylônes reste stable et s'élève à 22 400 € en 2023.

- ✓ **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations »** : sur l'ensemble de ce chapitre, on constate un réalisé de 588 532 €, il était de 591 457 € en 2022.

- **La dotation globale de fonctionnement** : Comme annoncé dans la Loi de Finances 2023, la dotation globale de fonctionnement est restée stable dans sa globalité. Néanmoins, la mise en œuvre des modalités d'application du dispositif de péréquation horizontale et verticale entraîne des disparités entre les communes. En 2023, la commune de la Frette sur Seine a perçu 588 532 € au titre de la dotation de fonctionnement, soit une baisse de 2 925 € par rapport à 2022.

La Dotation Nationale de Péréquation a quant à elle disparue, elle était de 4 480 € en 2022, et de 37 953 € en 2021. La commune ne remplit plus l'une des conditions d'attribution. En effet, l'effort fiscal réalisé doit être à 85% de l'effort fiscal de sa strate ce qui n'est plus le cas.

La dotation de solidarité rurale (70 164 €) quant à elle a légèrement augmenté par rapport à 2022 (+ 9 891 €).

En conséquence, malgré une enveloppe nationale de même niveau, une baisse des dotations versées à la commune est constatée (- 2 486 €).

Cette dotation n'a cessé de diminuer chaque année depuis 2014.

EVOLUTION DE LA DGF DE 2014 A 2023

EXERCICES	Dotation forfaitaire des communes	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	TOTAL DGF	Evolution DGF N-N-1 en €	Evolution DGF N-N-1 en %	Evolution DGF en € entre 2014 et 2023	Evolution DGF en % entre 2014 et 2023
2014	869 916	45 241	39 554	954 711			-296 015	-31%
2015	776 401	47 664	35 599	859 664	-95 047	-9,96%		
2016	675 509	50 364	32 039	757 912	-101 752	-11,84%		
2017	624 667	52 994	34 073	711 734	-46 178	-6,09%		
2018	618 777	56 856	35 662	711 295	-439	-0,06%		
2019	611 081	56 986	35 635	703 702	-7 593	-1,07%		
2020	603 848	58 036	39 287	701 171	-2 531	-0,36%		
2021	596 786	59 303	37 953	694 042	-7 129	-1,02%		
2022	591 457	60 273	4 480	656 210	-37 832	-5,45%		
2023	588 532	70 164	0	658 696	2 486	0,38%		

- La réforme de la gestion du fonds de compensation de la TVA permet depuis 2017 de récupérer le FCTVA (16,404 %) sur les travaux d'entretien des bâtiments publics et de voirie réalisés en fonctionnement sur l'exercice précédent. En 2023, cette mesure a permis d'enregistrer une recette de 23 707 €.
- Les déclarations des activités scolaires et périscolaires auprès de la Caisse d'allocation Familiale ont permis le versement au titre de la prestation accueil de loisirs d'un montant de 108 855 €.
- ✓ **Le chapitre 75 « revenus des immeubles »** : le réalisé sur ce chapitre s'élève à 126 665 € en 2023. Il enregistre les revenus locatifs, qui s'élèvent à 124 455 € en 2023. Ce chapitre comprend également les produits de gestion courante telle que, le remboursement des assurances.
- ✓ **Chapitre 77 « produits spécifiques »** : ce chapitre enregistre les produits de cession d'immobilisation (article 775). Cette année la commune a réalisé des opérations de cession désignées ci-dessous, pour un montant total de 510 840 € :
 - Cession 111 boulevard de pontoise, pour un montant de 181 500 €.
 - Cession parcelle, 13 bis rue Gambetta, pour un montant de 9 200 €.
 - Cession parcelle, rue de Verdun, pour un montant de 475 €.
 - Cession parcelle, clos du Val de Seine, pour un montant de 319 000 €
 - Cession parcelle rue des Chariots pour un montant de 665 €.

3) PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **1 391 472,15 €** (hors déficit reporté et écritures d'ordre budgétaires).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
CHAP	NATURE BUDGETAIRE	BP 2023 + DM	Dépenses Réalisées 2023	REALISE en %	CREDITS REPORTES 2023	Dépenses réalisées + Crédits reportés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	316 576,22	316 576,22	100,00%		316 576,22
16	Emprunts et dettes assimilées	233 568,78	223 804,89	95,82%		223 804,89
204	Subventions d'équipement versées - Bâtiments	130 570	90 572	69,37%	12 000	102 572
20	Immobilisations incorporelles	174 900	10 738,56	6,14%	130 000	140 738,56
21	Immobilisations corporelles	1 542 385	1 066 356,70	69,14%	424 500	1 490 856,70
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 398 000	1 708 048,37	71,23%	566 500	2 274 548,37
040	Travaux en régie	8 000	6 719,96	84,00%		6 719,96
041	Ecriture de cession	165 000	165 000	100,00%		165 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 571 000	1 879 768,33	73,11%	566 500	2 446 268,33

Les principales dépenses consacrées à l'investissement sur l'exercice 2023 concernent :

- La réfection de la voirie et les aménagements urbains dont études (356 625 €),
- L'aménagement et la mise en sécurité du cimetière (9 900 €),
- Les travaux d'entretien des bâtiments scolaires et périscolaires, dont l'achat d'équipement (227 700 €),
- Les travaux pour la création d'une nouvelle classe au groupe scolaire Calmette et Guérin, dont équipement (154 600 €)
- L'entretien des bâtiments communaux (103 265 €),
- Les travaux de réhabilitation de la mairie (isolation des combles et faux plafond, 45 500 €),
- La modification de l'éclairage en LEDS (30 950 €) concernant : la bibliothèque, la mairie, l'école élémentaire Aristide Briand, la crèche, le stand de tir, le dojo.
- La réhabilitation et l'aménagement des équipements sportifs et associatifs (78 470 €),
- L'acquisition de matériels techniques, de mobiliers, et de matériels informatiques (55 900 €),
- L'entretien et la mise en sécurité de l'église dont études (15 885 €),
- L'équipement mobilier et informatique de la bibliothèque (1 250 €),

S'ajoutent à ces travaux et acquisitions de matériels inscrits aux chapitres 20 et 21, le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) pour 223 805 €, le financement d'une surcharge foncière pour un montant total de 90 572 €, auprès de 1001 Vies Habitat, dans le cadre du projet de la Mardelle (cette somme sera déductible dans 2 ans de la pénalité SRU), et enfin, la reprise du déficit d'investissement 2022 à hauteur de 316 576,22 €.

L'ensemble des projets inscrits au budget n'ayant pu être réalisé ou réglé en totalité sur l'exercice, certaines opérations sont reportées en 2024 et font donc l'objet **de restes à réaliser pour un montant de 566 500 €**.

B – RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
CHAP	NATURE BUDGETAIRE	BP 2023 + DM	Recettes Réalisées 2023	REALISE en %	CREDITS REPORTES 2023	Recettes Réalisées + Crédits reportés
024	Produits des cessions d'immobilisations	193 834				
10	Dotations, fonds diverses et réserves	715 766	767 872,19	107,28%		767 872,19
13	Subvention d'investissement	546 400	290 378,32	53,14%	250 000	540 378,32
16	Emprunts	250 000	150 000	60,00%		150 000
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 706 000	1 208 250,51	70,82%	250 000	1 458 250,51
021	Virement de la section de fonctionnement	430 000				
040	Opérations d'ordre entre section	270 000	778 986,25			778 986,25
041	Ecriture de cession	165 000	165 000			165 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 571 000	2 152 236,76		250 000	2 402 236,76

Les recettes réelles d'investissement (hors virement à la section de fonctionnement et opérations d'ordre entre section) ont été réalisées à hauteur de 70,82 % du budget primitif, soit 1 208 250,51 €.

Les recettes prévues, telles que le Fonds de Compensation de la TVA, la Taxe Locale d'Equipement, l'excédent de fonctionnement capitalisé ont été réalisées, pour **un montant global de 767 872,19 €**.

Cette année, les opérations d'investissement réalisées en 2022, ont permis le versement du fonds de compensation FCTVA 2023 à hauteur de 158 401,54 €, (le taux appliqué est de 16,404 %). De plus, la commune a perçu 137 844,43 € au titre de la taxe d'aménagement.

D'autre part, les subventions d'investissement perçues sur l'exercice 2023 s'élèvent à 290 378,32 € ; le solde à percevoir s'établit à 250 000 €. Comme pour les dépenses, ces recettes non perçues feront l'objet d'un report en 2024 puisqu'elles seront effectivement constatées sur cet exercice.

Cette année, la commune a mobilisé un emprunt à hauteur de 150 000 €.

4) ETAT DES REPORTS DE CREDITS 2023

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240403-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	LIBELLES	MONTANT RAR
2031	Frais d'études	130 000
2041511	Subvention GFP de rattachement (participation financière à la vidéo protection)	12 000
2135	Installations générales, aménagements des constructions	164 400
	<i>Réhabilitation bât communaux / travaux dans les écoles</i>	14 400
	<i>Eglise</i>	55 000
	<i>Equipements sportifs</i>	95 000
2151	Voirie et aménagement de voirie	135 000
21534	Création de réseaux d'électrification	24 000
21828	Achat de véhicules	100 500
2188	Achat d'équipements	600
TOTAL DES REPORTS DE DEPENSES		566 500

RECETTES D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	LIBELLES	MONTANT RAR
	Conseil Départemental	198 000
1323	Fonds scolaire /rénovation des établissements scolaires	126 500
1323	ARCC VOIRIE	71 500
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) -	52 000
TOTAL DES REPORTS DE RECETTES		250 000

TOTAL GENERAL DES REPORTS DE CREDITS	-316 500
---	-----------------

5) RESULTATS 2023

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240403-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Section de fonctionnement

Section	Réalisé 2023
RECETTES	6 637 015,93
DEPENSES	5 405 553,54
RESULTAT FONCTIONNEMENT	1 231 462,39

Section d'investissement

Section	Réalisé 2023	Restes à réaliser 2023	Total réalisé + Restes à réaliser
RECETTES	2 152 236,76	250 000,00	2 402 236,76
DEPENSES	1 879 768,33	566 500,00	2 446 268,33
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	272 468,43	-316 500,00	-44 031,57

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :	1 231 462,39
RESULTAT D'INVESTISSEMENT :	272 468,43
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2023 :	1 503 930,82
Total Restes A Réaliser :	-316 500,00
RESULTAT DEFINITIF DE L'EXERCICE 2023 :	1 187 430,82

6) AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Si un excédent d'investissement est enregistré au budget, un déficit est cependant constaté une fois les restes à réaliser pris en compte. Le besoin de financement est donc de 44 031,57 €.

Par conséquent, il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement qui présente un déficit de 44 031,57 €, auquel s'ajoute une somme complémentaire de 459 485,43 € au vu des très bons résultats enregistrés sur l'exercice 2023 : un montant de 503 517 € sera donc affecté à la section d'investissement (article 1068).

Le solde de l'excédent de fonctionnement de 727 945,39 € est quant à lui reporté au chapitre 002, en recette. La délibération correspondante est proposée au Conseil Municipal à la suite de l'approbation du Compte Administratif.

ANNEXES

Editions budgétaires

Extrait du Compte Administratif 2023

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	II
	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	5 405 553,54	5 909 067,08
	Section d'investissement	1 563 192,11	2 152 236,76

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	727 948,85
	Report en section d'investissement (001)	316 576,22	0,00

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	7 285 321,87	8 789 252,69
---	--------------	--------------

=

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	566 500,00	250 006,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	566 500,00	250 006,00

=

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	5 405 553,54	6 637 015,83
	Section d'investissement	2 446 268,33	2 402 236,76
	TOTAL CUMULE	7 851 821,87	9 039 252,69

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
N° 210505772-20210403-00000
Date de télétransmission : 16/04/2022
Date de réception en préfecture : 16/04/2022

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	5 755 000,00	5 375 851,81	29 701,73	0,00	349 446,46	0,00	5 405 553,54
011	Charges à caractère général (3)	1 786 000,00	1 499 026,93	22 700,85	0,00	264 272,22	0,00	1 521 727,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 680 500,00	2 595 960,95	0,00	0,00	84 539,05		2 595 960,95
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	536 000,00	470 800,38	0,00	0,00	65 199,62	0,00	470 800,38
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 007 500,00	4 565 788,26	22 700,85	0,00	419 010,89	0,00	4 588 489,11
66	Charges financières	39 000,00	25 948,74	7 000,88	0,00	6 050,38		32 944,86
67	Charges spécifiques (3)	3 235,00	50,56	0,00	0,00	3 184,44		56 456,36
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 265,00	5 078,00			187,00		5 078,00
	Total des dépenses financières	47 500,00	31 077,30	7 000,88	0,00	9 421,82		38 078,86
	Total des dépenses réelles	5 055 000,00	4 596 865,56	29 701,73	0,00	428 432,71	0,00	4 626 561,24
023	Virement à la section d'investissement	430 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	270 000,00	778 986,25			-508 986,25		778 986,25
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	700 000,00	778 986,25			-78 986,25		778 986,25
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 755 000,00	5 375 851,81	29 701,73	0,00	349 446,46	0,00	5 405 553,54

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	5 027 051,15	5 909 067,08	0,00	0,00	-882 015,93
013	Atténuations de charges (3)	26 000,00	42 489,72	0,00	0,00	-16 489,72
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	538 700,00	695 948,73	0,00	0,00	-157 248,73
73	Impôts et taxes (sauf 731)	287 000,00	291 894,00	0,00	0,00	-4 894,00
731	Fiscalité locale	3 152 500,00	3 302 911,27	0,00	0,00	-150 411,27
74	Dotations et participations (3)	879 500,00	931 544,17	0,00	0,00	-52 044,17
75	Autres produits de gestion courante (3)	134 315,00	126 663,68	0,00	0,00	7 651,32
	Total des recettes de gestion des services	5 018 015,00	5 391 451,57	0,00	0,00	-373 436,57
76	Produits financiers	36,15	55,55	0,00	0,00	-19,40
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	510 840,00	0,00	0,00	-509 840,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	1 036,15	510 895,55	0,00	0,00	-509 859,40
	Total des recettes réelles	5 019 051,15	5 902 347,12	0,00	0,00	-883 295,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 000,00	6 719,96			1 280,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	8 000,00	6 719,96			1 280,04
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	727 948,85				

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 755 000,00	6 637 015,93	0,00	-882 015,93
--	---------------------	---------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 254 423,78	1 563 192,11	566 500,00	124 731,67	0,00	1 563 192,11
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	174 900,00	10 738,56	130 000,00	34 161,44	0,00	10 738,56
204 Subventions d'équipement versées (7)	130 570,00	90 572,00	12 000,00	27 998,00	0,00	90 572,00
21 Immobilisations corporelles	1 542 385,00	1 066 356,70	424 500,00	51 528,30	0,00	1 066 356,70
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 847 855,00	1 167 667,26	566 500,00	113 687,74	0,00	1 167 667,26
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	233 568,78	223 804,89	0,00	9 763,89		223 804,89
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	233 568,78	223 804,89	0,00	9 763,89	0,00	223 804,89
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	2 081 423,78	1 391 472,15	566 500,00	123 451,63	0,00	1 391 472,15
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	8 000,00	6 719,96		1 280,04		6 719,96
041 Opérations patrimoniales (6)	165 000,00	165 000,00		0,00		165 000,00
Total des dépenses d'ordre	173 000,00	171 719,96		1 280,04		171 719,96
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	316 576,22					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 571 000,00	1 879 768,33	566 500,00	124 731,67	0,00	1 563 192,11

Accusé de réception en préfecture
19502572-20240403-D-2024-00005
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception en préfecture : 16/04/2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	2 571 000,00	2 152 236,76	250 000,00	168 763,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	546 400,00	290 378,32	250 000,00	6 021,68
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	250 000,00	150 000,00	0,00	100 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	796 400,00	440 378,32	250 000,00	106 021,68
10 Dotations, fonds divers et réserves	715 766,00	767 872,19	0,00	-52 106,19
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	193 834,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	909 600,00	767 872,19	0,00	141 722,81
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 706 000,00	1 208 250,51	250 000,00	247 744,49
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	430 000,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	270 000,00	778 986,25		-508 986,25
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	165 000,00	165 000,00		
Total des recettes d'ordre	865 000,00	943 986,25		-78 986,25
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	2 571 000,00	2 152 236,76	250 000,00	168 763,24

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	TOTAL	5 755 000,00	5 375 851,81	29 701,73	0,00	349 446,46	0,00	5 405 553,54
	Charges à caractère général (4)	1 786 000,00	1 499 026,93	22 700,85	0,00	264 272,22	0,00	1 521 727,78
6041	Achats d'études	5 000,00	3 162,00	0,00	0,00	1 838,00	0,00	3 162,00
6042	Achats de prestations de services	250 027,00	247 077,14	576,00	0,00	2 373,86	0,00	247 653,14
60611	Eau et assainissement	25 000,00	18 091,98	0,00	0,00	6 908,02	0,00	18 091,98
60612	Energie - Electricité	372 780,00	269 356,66	0,00	0,00	103 423,34	0,00	269 356,66
60621	Combustibles	7 830,00	2 184,00	1 392,00	0,00	4 254,00	0,00	3 576,00
60622	Carburants	25 000,00	20 517,23	0,00	0,00	4 482,77	0,00	20 517,23
60623	Alimentation	25 150,00	9 080,55	0,00	0,00	16 069,45	0,00	9 080,55
60628	Autres fournitures non stockées	10 070,00	7 252,15	0,00	0,00	2 817,85	0,00	7 252,15
60631	Fournitures d'entretien	28 000,00	23 315,13	3 624,32	0,00	1 060,55	0,00	26 939,45
60632	Fournitures de petit équipement	65 280,00	53 857,18	22,33	0,00	11 400,49	0,00	53 879,51
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	2 729,39	0,00	0,00	3 770,61	0,00	2 729,39
60636	Habillement et vêtements de travail	10 100,00	9 413,10	0,00	0,00	686,90	0,00	9 413,10
6064	Fournitures administratives	9 900,00	5 892,84	0,00	0,00	4 007,16	0,00	5 892,84
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	12 000,00	9 824,19	0,00	0,00	2 175,81	0,00	9 824,19
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 530,00	974,01	0,00	0,00	555,99	0,00	974,01
6067	Fournitures scolaires	21 337,00	20 827,33	0,00	0,00	509,67	0,00	20 827,33
611	Contrats de prestations de services	78 500,00	61 543,11	9 453,00	0,00	7 503,89	0,00	70 996,15
6132	Locations immobilières	600,00	579,89	0,00	0,00	20,11	0,00	579,89
61351	Matériel roulant	15 000,00	7 990,02	0,00	0,00	7 009,98	0,00	7 990,02
61358	Autres	35 220,00	34 543,63	0,00	0,00	676,37	0,00	34 543,63
61521	Entretien terrains	41 500,00	41 930,70	0,00	0,00	-430,70	0,00	41 930,70
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	58 005,00	66 825,07	0,00	0,00	-8 820,07	0,00	66 825,07
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	2 258,64	0,00	0,00	9 741,36	0,00	2 258,64
615231	Entretien, réparations voiries	118 750,00	92 416,28	0,00	0,00	26 333,72	0,00	92 416,28
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	14 787,21	0,00	0,00	212,79	0,00	14 787,21
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 015,00	6 359,67	0,00	0,00	655,33	0,00	6 359,67
6156	Maintenance	85 000,00	85 850,50	0,00	0,00	-850,50	0,00	85 850,50
6161	Multirisques	98 000,00	95 302,18	0,00	0,00	2 697,82	0,00	95 302,18
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	191,77	0,00	0,00	-191,77	0,00	191,77
6168	Autres primes d'assurance	32 000,00	31 193,70	0,00	0,00	806,30	0,00	31 193,70
617	Etudes et recherches	6 900,00	6 840,00	0,00	0,00	60,00	0,00	6 840,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	5 720,98	0,00	0,00	279,02	0,00	5 720,98
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	7 815,00	0,00	0,00	4 185,00	0,00	7 815,00
6188	Autres frais divers	600,00	277,20	0,00	0,00	322,80	0,00	277,20

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	18 024,00	0,00	0,00	11 976,00	0,00	18 024,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	17 645,52	0,00	0,00	7 354,48	0,00	17 645,52
6228	Divers	16 000,00	18 427,69	0,00	0,00	-2 427,69	0,00	18 427,69
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 248,86	0,00	0,00	1 251,14	0,00	1 248,86
6232	Fêtes et cérémonies	13 680,00	10 091,62	0,00	0,00	3 588,38	0,00	10 091,62
6234	Réceptions	1 000,00	794,90	0,00	0,00	205,10	0,00	794,90
6236	Catalogues et imprimés	26 500,00	22 484,00	0,00	0,00	4 016,00	0,00	22 484,00
6238	Divers	320,00	300,38	0,00	0,00	19,62	0,00	300,38
6245	Transports de personnes extérieures	37 006,00	32 895,90	1 389,84	0,00	2 720,26	0,00	34 285,74
6251	Voyages, déplacements et missions	1 200,00	318,94	0,00	0,00	881,06	0,00	318,94
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	6 380,24	0,00	0,00	2 119,76	0,00	6 380,24
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	12 950,54	0,00	0,00	549,46	0,00	12 950,54
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 030,56	0,00	0,00	969,44	0,00	1 030,56
6281	Concours divers (cotisations)	3 200,00	2 171,88	0,00	0,00	1 028,12	0,00	2 171,88
6283	Frais de nettoyage des locaux	58 500,00	54 648,84	0,00	0,00	3 851,16	0,00	54 648,84
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	35 000,00	27 666,42	6 243,36	0,00	1 090,22	0,00	33 909,78
63512	Taxes foncières	5 000,00	3 393,00	0,00	0,00	1 607,00	0,00	3 393,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 000,00	2 573,21	0,00	0,00	5 426,79	0,00	2 573,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 680 500,00	2 595 960,95	0,00	0,00	84 539,05		2 595 960,95
6331	Versement mobilité	30 750,00	30 982,07	0,00	0,00	-232,07		30 982,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 800,00	7 576,23	0,00	0,00	223,77		7 576,23
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 000,00	26 062,67	0,00	0,00	-62,67		26 062,67
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 850,00	4 624,27	0,00	0,00	225,73		4 624,27
64111	Rémunération principale titulaires	1 085 500,00	1 020 806,07	0,00	0,00	64 693,93		1 020 806,07
64112	SFT, indemnité de résidence	42 700,00	40 660,49	0,00	0,00	2 039,51		40 660,49
64113	NBI	11 500,00	11 682,85	0,00	0,00	-182,85		11 682,85
64118	Autres indemnités	279 500,00	293 904,08	0,00	0,00	-14 404,08		293 904,08
64131	Rémunérations	458 000,00	436 757,56	0,00	0,00	21 242,44		436 757,56
64132	SFT, indemnité de résidence	16 000,00	17 080,50	0,00	0,00	-1 080,50		17 080,50
64138	Primes et autres indemnités	39 300,00	37 243,32	0,00	0,00	2 056,68		37 243,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	304 200,00	305 192,62	0,00	0,00	-992,62		305 192,62
6453	Cotisations aux caisses de retraites	354 800,00	347 453,17	0,00	0,00	7 346,83		347 453,17
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	11 872,00	0,00	0,00	1 128,00		11 872,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	2 380,01	0,00	0,00	2 119,99		2 380,01
6478	Autres charges sociales diverses	100,00	94,04	0,00	0,00	5,96		94,04
6488	Autres	2 000,00	1 589,00	0,00	0,00	411,00		1 589,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	536 000,00	470 800,38	0,00	0,00	65 199,62	470 800,38	
65131	Bourses	2 500,00	1 820,00	0,00	0,00	680,00	1 820,00	
65132	Prix	2 500,00	2 161,53	0,00	0,00	338,47	2 161,53	
65311	Indemnités de fonction	104 000,00	101 003,30	0,00	0,00	2 996,70	101 003,30	
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	4 815,08	0,00	0,00	1 184,92	4 815,08	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	7 544,57	0,00	0,00	455,43	7 544,57	
65315	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	
65316	Frais de représentation du maire	500,00	58,90	0,00	0,00	441,10	58,90	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	103,47	0,00	0,00	396,53	103,47	
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	1 290,62	0,00	0,00	2 709,38	1 290,62	
6542	Créances éteintes	0,00	40,57	0,00	0,00	-40,57	40,57	
6553	Service d'incendie	87 000,00	85 047,90	0,00	0,00	1 952,10	85 047,90	
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 000,00	1 789,42	0,00	0,00	4 210,58	1 789,42	
657362	Subv. fonct. CCAS	43 000,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	148 000,00	135 445,00	0,00	0,00	12 555,00	135 445,00	
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	88 500,00	84 077,89	0,00	0,00	4 422,11	84 077,89	
65818	Autres	2 500,00	1 920,00	0,00	0,00	580,00	1 920,00	
65888	Autres	31 000,00	682,13	0,00	0,00	30 317,87	682,13	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses de gestion des services		5 007 500,00	4 565 788,26	22 700,85	0,00	419 010,89	4 588 489,11	
66	Charges financières	39 000,00	25 948,74	7 000,88	0,00	6 050,38	32 949,62	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 089,35	33 243,91	0,00	0,00	2 845,44	33 243,91	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-889,35	-7 295,17	7 000,88	0,00	-595,06	-294,29	
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	
6688	Autres	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	3 235,00	50,56	0,00	0,00	3 184,44	50,56	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 235,00	50,56	0,00	0,00	3 184,44	50,56	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 265,00	5 078,00			187,00	5 078,00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 265,00	5 078,00			187,00	5 078,00	
Total des charges financières et spécifiques		47 500,00	31 077,30	7 000,88	0,00	9 421,82	38 078,18	
Total des dépenses réelles		5 055 000,00	4 596 865,56	29 701,73	0,00	428 432,71	4 626 567,29	

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
023	Virement à la section d'investissement	430 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	270 000,00	778 986,25			-508 986,25	778 986,25	
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	165 666,00			-165 666,00	165 666,00	
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	345 174,00			-345 174,00	345 174,00	
6811	Dot. amort. immos incorporelles	270 000,00	268 146,25			1 853,75	268 146,25	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	700 000,00	778 986,25			-78 986,25	778 986,25	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	7 000,88
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 295,17
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-294,29

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240403-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	5 027 051,15	5 909 067,08	0,00	0,00	-882 015,93
013	Atténuations de charges (4)	26 000,00	42 489,72	0,00	0,00	-16 489,72
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	30 276,87	0,00	0,00	-5 276,87
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	12 212,85	0,00	0,00	-11 212,85
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	538 700,00	695 948,73	0,00	0,00	-157 248,73
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	13 030,00	0,00	0,00	-1 030,00
70321	Stationnement et location voie publique	19 500,00	11 683,67	0,00	0,00	7 816,33
70322	Stationnement, location dom. portuaire	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	9 272,71	0,00	0,00	-9 272,71
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	795,00	0,00	0,00	205,00
7066	Redevances services à caractère social	157 000,00	201 904,84	0,00	0,00	-44 904,84
7067	Redev. services périscolaires et enseign	297 000,00	389 678,05	0,00	0,00	-92 678,05
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	14 730,00	0,00	0,00	-11 730,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	35 000,00	31 881,99	0,00	0,00	3 118,01
70878	Remb. frais par des tiers	10 000,00	18 492,47	0,00	0,00	-8 492,47
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 000,00	4 480,00	0,00	0,00	-480,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	287 000,00	291 894,00	0,00	0,00	-4 894,00
73211	Attribution de compensation	27 000,00	26 920,00	0,00	0,00	80,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	60 000,00	64 109,00	0,00	0,00	-4 109,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	200 000,00	200 865,00	0,00	0,00	-865,00
731	Fiscalité locale	3 152 500,00	3 302 911,27	0,00	0,00	-150 411,27
73111	Impôts directs locaux	3 050 000,00	3 159 816,00	0,00	0,00	-109 816,00
73118	Autres contributions directes	10 000,00	4 206,00	0,00	0,00	5 794,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	21 000,00	22 400,00	0,00	0,00	-1 400,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	70 000,00	116 144,31	0,00	0,00	-46 144,31
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 500,00	344,96	0,00	0,00	1 155,04
74	Dotations et participations (4)	879 500,00	931 544,17	0,00	0,00	-52 044,17
74111	Dotation forfaitaire des communes	580 000,00	588 532,00	0,00	0,00	-8 532,00
741121	DSR des communes	58 000,00	70 164,00	0,00	0,00	-12 164,00
741127	DNP des communes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
744	FCTVA	19 500,00	23 707,58	0,00	0,00	-4 207,58
74718	Autres participations Etat	125 000,00	142 627,78	0,00	0,00	-17 627,78
7473	Participation départements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	2 592,00	0,00	0,00	-2 592,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
747888	Autres	45 000,00	51 312,42	0,00	0,00	-6 312,42
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 000,00	8 636,00	0,00	0,00	-2 636,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	40 000,00	43 972,39	0,00	0,00	-3 972,39
75	Autres produits de gestion courante (4)	134 315,00	126 663,68	0,00	0,00	7 651,32
752	Revenus des immeubles	125 000,00	124 456,73	0,00	0,00	543,27
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	75,82	0,00	0,00	-75,82
75888	Autres	7 315,00	2 131,13	0,00	0,00	5 183,87
	Total des recettes de gestion des services	5 018 015,00	5 391 451,57	0,00	0,00	-373 436,57
76	Produits financiers	36,15	55,55	0,00	0,00	-19,40
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	36,15	55,55	0,00	0,00	-19,40
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	510 840,00	0,00	0,00	-509 840,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	510 840,00	0,00	0,00	-510 840,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	5 019 051,15	5 902 347,12	0,00	0,00	-883 295,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	8 000,00	6 719,96			1 280,04
722	Immobilisations corporelles	8 000,00	6 719,96			1 280,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	8 000,00	6 719,96			1 280,04

Assuré de réception en préfecture
 Date de réception : 16/04/2024
 Révision : 16/04/2024
 Préfecture : 16/04/2024

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 254 423,78	1 563 192,11	566 500,00	124 731,67	0,00	1 563 192,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	174 900,00	10 738,56	130 000,00	34 161,44	10 738,56
2031	Frais d'études	174 900,00	10 738,56	130 000,00	34 161,44	10 738,56
204	Subventions d'équipement versées (9)	130 570,00	90 572,00	12 000,00	27 998,00	90 572,00
2041511	Subv. Gppt : Bien mobilier, matériel	40 000,00	0,00	12 000,00	28 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	90 570,00	90 572,00	0,00	-2,00	90 572,00
21	Immobilisations corporelles	1 542 385,00	1 066 356,70	424 500,00	51 528,30	1 066 356,70
2111	Terrains nus	0,00	420,00	0,00	-420,00	420,00
21316	Equipements du cimetière	12 000,00	9 900,00	0,00	2 100,00	9 900,00
21351	Bâtiments publics	780 075,00	618 181,65	164 400,00	-2 506,65	618 181,65
21352	Bâtiments privés	15 000,00	10 906,29	0,00	4 093,71	10 906,29
2151	Réseaux de voirie	459 300,00	321 193,42	135 000,00	3 106,58	321 193,42
2152	Installations de voirie	30 500,00	26 685,23	0,00	3 814,77	26 685,23
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	3 531,48	0,00	-3 531,48	0,00
21534	Réseaux d'électrification	32 930,00	0,00	15 000,00	17 930,00	0,00
21538	Autres réseaux	9 575,00	0,00	9 000,00	575,00	0,00
21578	Autre matériel technique	28 800,00	7 680,00	0,00	21 120,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	7 200,00	7 880,33	0,00	-680,33	0,00
21828	Autres matériels de transport	101 000,00	0,00	100 500,00	500,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 000,00	6 113,27	0,00	-4 113,27	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 700,00	357,60	0,00	6 342,40	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	13 000,00	18 026,34	0,00	-5 026,34	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 385,00	3 785,34	600,00	999,66	0,00
2185	Matériel de téléphonie	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 420,00	31 695,75	0,00	6 724,25	31 695,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 847 855,00	1 167 667,26	566 500,00	113 687,74	0,00	1 167 667,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	233 568,78	223 804,89	0,00	9 763,89	223 804,89
1641	Emprunts en euros	233 568,78	223 804,89	0,00	9 763,89	223 804,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	233 568,78	223 804,89	0,00	9 763,89	0,00	223 804,89
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 081 423,78	1 391 472,15	566 500,00	123 451,63	0,00	1 391 472,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	8 000,00		1 280,04		6 719,96
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	8 000,00		1 280,04		6 719,96
21351	Bâtiments publics	8 000,00		1 280,04		6 719,96
041	Opérations patrimoniales (8)	165 000,00		0,00		165 000,00
21328	Autres bâtiments privés	165 000,00		0,00		165 000,00
Total des dépenses d'ordre	173 000,00	171 719,96		1 280,04		171 719,96

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240403-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	2 571 000,00	2 152 236,76	250 000,00	168 763,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	546 400,00	290 378,32	250 000,00	6 021,68
1322	Subv. non transf. Régions	4 800,00	5 797,71	0,00	-997,71
1323	Subv. non transf. Départements	279 700,00	75 000,00	198 000,00	6 700,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	65 573,00	0,00	-65 573,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	261 900,00	144 007,61	52 000,00	65 892,39
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	250 000,00	150 000,00	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	150 000,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	796 400,00	440 378,32	250 000,00	106 021,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	715 766,00	767 872,19	0,00	-52 106,19
10222	FCTVA	158 139,78	158 401,54	0,00	-26 261,76
10226	Taxe d'aménagement	86 000,00	137 844,43	0,00	-51 844,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	471 626,22	471 626,22	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	193 834,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	909 600,00	767 872,19	0,00	141 727,81
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 706 000,00	1 208 250,51	250 000,00	247 749,49
021	Virement de la section de fonctionnement	430 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	270 000,00	778 986,25		-508 986,25
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	345 174,00		-345 174,00
2111	Terrains nus	0,00	666,00		-666,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00	165 000,00		-165 000,00
28031	Frais d'études	79 587,12	80 079,39		-492,27
280422	Privé - Bâtiments et installations	26 630,66	26 535,21		95,45
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 836,32	29 836,32		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 191,16	11 191,16		0,00
281316	Equipements de cimetièrè	1 312,00	1 312,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
281321	3 169,00	3 169,00		0,00
281351	7 964,00	7 964,00		0,00
281352	1 000,00	826,55		173,45
28138	257,80	257,80		0,00
28152	18 158,83	18 451,63		-292,80
281538	1 012,78	1 012,78		0,00
281568	7 727,51	7 727,51		0,00
2815738	1 451,42	1 789,19		-337,77
281578	179,90	0,00		179,90
28158	11 606,58	10 744,37		862,21
28181	711,00	711,00		0,00
281828	19 974,78	19 974,78		0,00
281831	4 211,94	3 468,94		743,00
281838	5 137,06	5 137,06		0,00
281841	5 951,28	5 012,47		938,81
281848	4 270,21	4 441,11		-170,90
28185	52,04	52,04		0,00
28188	32 606,61	32 451,94		154,67
041	165 000,00	165 000,00		0,00
1328	165 000,00	165 000,00		0,00
Total des recettes d'ordre	865 000,00	943 986,25		-78 986,25

Accusé de réception en préfecture
219502572-20240403-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ANNEXE - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES 2023

Opérations d'acquisitions effectuées par la commune

Désignation du bien	Montant de l'acquisition	Observations
16 chemin du travaers des cailloux Parcelles cadastrées : N° AE 681 / 683 / 689 / 691	420 €	Délibération du 15 février 2023 Acte signé le 26 mai 2023

Opérations de cessions effectuées par la commune

Désignation du bien	Montant de la cession	Observations
111 boulevard de Pontoise Parcelle AD 379	181 500 €	Délibération du 15 décembre 2022 Acte signé le 30 novembre 2023
13 bis rue Gambetta Parcelle AC 539	9 200 €	Délibération du 29 septembre 2022 Acte signé le 30 novembre 2023
91 rue de Verdun Parcelle AE 1072	475 €	Délibération du 28 septembre 2023 Acte signé le 30 novembre 2023
rue Clos du Val de Seine parcelles AH 663 lot A et B	319 000 €	Délibération du 15 février 2023 Acte signé le 6 octobre 2023
rue des Chariots Parcelle AE 471	665 €	Acte signé le 26 mai 2023

Opérations d'acquisitions effectuées par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France dans le cadre de la convention signée avec la commune.

Désignation du bien
Rue de la Gare Parcelles AD 360 et AD 779

Opérations de cessions effectuées par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France dans le cadre de la convention signée avec la commune.

Désignation du bien
Rue de la Gare Parcelles AD 360 et AD 779
109 et 113 bd de Pontoise Parcelles AD 642 - AD 643 – AD 524